LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A REJETÉ LE PLFSS 2027 !

Les travaux d'été 2026 du " bloc central macroniste" ont accouché d'un projet de financement de la Sécurité sociale pour 2027 truffé de mesures rétrogrades et frappant le pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

La commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a rejeté le projet de loi ce vendredi 16 octobre dernier !

Au cœur de ce texte se trouvait certaines dispositions que nous combattons et qui fait l'objet des mobilisations sociales actuelles et de celles à venir.
Parmi celles-ci :

- **La désindexation des pensions** sur l'évolution d'une inflation qui s'accentue (3% en un an).
  Le gouvernement escomptant « gagner » **4 Milliards d'€** sur le dos des retraités.
- La prolongation de **la surtaxe sur les complémentaires santé de 2,05%** pour un « rendement » de **1,1Milliard €** pris de nouveaux dans les poches des salariés et retraités !
- **La suppression de la majoration de pension pour trois enfants** (et plus pour certains régimes comme celui des IEG) et son remplacement au 1er juillet 2027 par un forfait non connu et fixé par acte réglementaire (décret). Présentée comme une mesure de rééquilibrage de revenus entre les hommes et les femmes et alors que ce sont les pratiques discriminatoires des entreprises qui provoquent des écarts de 37% des pensions en défaveur des femmes ; Elle est en fait une mesure d'économie pour réduire à terme les pensions !
- **Le prélèvement des excédents de CTA sur les comptes de la CNIEG** pour un montant de **1,9Milliard €** avant le 31 décembre 2026 et **800 à 900 Millions supplémentaires en 2027** ! Un racket inacceptable car ce sont des réserves qui ont été indûment provoquées par des taux de CTA trop élevés imposés aux usagers !
- **Baisse globale de la dotation pour le budget de la branche de l'assurance maladie (ONDAM).**
- **Déremboursement de nombreux médicaments** dont l'impact sera transféré sur les complémentaires.

Une autre logique est possible et finançable mais il faut mettre un terme aux cadeaux octroyés aux entreprises qui se constituent des trésors de guerre ! 88Milliards € d'exonérations de cotisation, soit près de 3 pts de PIB ! Plus de 70Milliards de dividendes versés aux actionnaires et aux spéculateurs !

10 ans de macronie c'est non pas le ruissellement vers les plus faibles mais la vaporisation vers les plus nantis qui ont doublé leur fortune sur la décennie !

NE PAS SUBIR, MAIS AGIR POUR OBTENR SATISFACTION !

MOBILISÉS AVEC VOUS

CONTACT :
Armand MANGOT
Référent du Secteur Protection Sociale
Espace Revendicatif et Garanties Collectives

www.fnme-cgt.fr